



Comment dénoncer un Mariage gris

Par **Fatiha76**, le **13/02/2019** à **23:02**

Je suis française je vis avec mon conjoint lui a une carte de séjour on ne dors plus ensemble on sort plus ensemble même pour faire des courses il préfère sortir avec ses copains il veut profiter de moi pour devenir français par mariage et me quitter ensuite

Par **Visiteur**, le **17/02/2019** à **11:29**

BONJOUR, cela existe encore sur ce site !!!

Nous tentons souvent ici de dissuader des personnes vis à vis d'un mariage avec un étranger, mais avec peu de réussite.

Vous pouvez vous adresser à la préfecture.

Par **youris**, le **17/02/2019** à **11:46**

bonjour,

si ce monsieur ne reste avec vous que pour obtenir la nationalité française, je vous conseille de divorcer.

tant que vous serez mariés et que la condition " La [communauté de vie](#) affective et matérielle ne doit pas avoir cessé avec votre époux depuis votre mariage." est remplie, il peut prétendre à la nationalité française.

vous pouvez informer votre préfecture que la communauté de vie affective a cessé avec votre mari.

salutations